



La Balise



© Sébastien Godard

Edito L'énergie...

En mai 2017, le peuple suisse a voté la révision de la loi sur l'énergie. Celle-ci vise à réduire la consommation d'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique et à promouvoir les énergies renouvelables. La commune de Saint-Prex n'a pas attendu cette votation pour se soucier de l'efficacité énergétique de ses bâtiments et des travaux conséquents ont été effectués.

La commune de Saint-Prex a aussi fait le choix d'un contrat Via Suisse pour sa consommation électrique des bâtiments, ce qui signifie que depuis 2018, l'électricité de tous les bâtiments est 100% renouvelable et 100% suisse.

Pour valoriser les efforts entrepris ces dernières années la commune, en collaboration avec Bio-Eco, vient d'atteindre suffisamment de points pour présenter son dossier à l'obtention du label « Cité de l'énergie ». Divers paramètres ont été évalués, comme la gestion des ressources et déchets, les programmes d'assainissement de bâtiments, la production d'électricité renouvelable sur le territoire communal, l'éclairage public et la mobilité, entre autres.

L'énergie, c'est aussi nos nombreuses et dynamiques sociétés locales qui animent tout au long de l'année notre village et qui le font rayonner sur d'autres continents. Ainsi, le voyage de la Fanfare en Corée du Sud a porté loin le souffle saint-preyard, ou encore, cette enfant du pays, Fanny Viret,

installée au Canada où elle a su créer un nouveau monde. L'énergie la plus redoutable est certainement celle qui émane de la terre, l'intelligence des arbres qui se dénuident pour l'hiver, mais aussi la façon dont les hommes et les femmes de la terre transforment le paysage rural et viticole au point de faire de Saint-Prex un lieu de tourisme recherché.

A n'en pas douter l'atmosphère de notre Vieux Bourg est propice à l'énergie vitale puisque chaque année, le vent nous ramène une colonie d'hirondelles qui ont choisi Saint-Prex pour y nicher.

Mais pour l'heure, saluons la belle vitalité de notre commune pour organiser en cette fin d'année les lotos, le spectacle de Hip Hop, le marché de Noël, la soirée de gym, le tournoi de Noël, la chantée sous l'Horloge des écoles, Noël au foyer, messes et cultes de Noël, plongée de Noël et le traditionnel bal du p'tit Nouvel An de la Jeunesse.

Avec toutes ces réjouissances en perspective, la municipalité vous souhaite chaleureusement de très belles fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2019.

Stéphane Porzi, Municipal

Sommaire

Edito	1
Affaires communales	2
Société locale	6
Patrimoine	7
Une autre école & sport	8
Conte d'hiver	9
Personnalités	10
Recette & paroisses	11
Nonagénaires & vie de la Commune	12
Commerçants & artisans	14
De Saint-Prex à...	15
Agenda	16

Affaires communales

Ouverture des bureaux et services

Durant les fêtes de fin d'année, les services de l'Administration communale seront fermés du **vendredi 21 décembre 2018** dès 16 heures au **jeudi 3 janvier 2019** à 8 heures.

L'ouverture non-stop du **jeudi 3 janvier 2019** ne sera pas appliquée.

La déchèterie sera fermée les **mardi 25** et **mercredi 26 décembre 2018**, ainsi que les **mardi 1^{er}** et **mercredi 2 janvier 2019**.

Elle sera ouverte aux horaires habituels

du **jeudi 27** au **samedi 29 décembre 2018**.

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le **mercredi 9 janvier 2019** dès 8 heures.

Il est strictement interdit de déposer des sapins de Noël au bord de la chaussée à une autre date.



Crottes... alors Catherine Annen

Pour en savoir plus:
Canine Club Saint-Prex
www.canineclubstprex.com

Au pays du propre en ordre, s'il y a bien un point qui concerne mais divise les habitants ce sont les chiens et plus précisément leurs déjections.

Je ne pensais pas un jour écrire sur le caca, mais... c'est un vaste sujet qui passionne tout le monde et qui touche de multiples domaines.

Voyage au pays des crottes de chiens

En effet, chaque année, nos canidés sèment une quantité plus que conséquente d'excréments lors de leurs promenades sans parler des hectolitres d'urine qui servent à marquer leur passage pour communiquer avec leurs congénères. En moyenne, un chien fait deux crottes par jour...

L'accroissement des incivilités de la part des propriétaires, qui ne mesurent pas que même la petite crotte de leur chien peut représenter de réels dangers de chutes ou sanitaires là où se promènent les familles et où les enfants jouent, est inquiétante.

Ne pas ramasser ces excréments ne peut que faire détester nos potes à poils et blâmer tous les propriétaires y compris ceux qui ramassent, car oui il y en a qui ramassent et qui ramassent même la crotte des autres pour que leur chien ne soit pas incriminé.

Un simple geste écocitoyen qui demande peu d'effort, produit des effets rapides et efficaces et contribuerait à ce que nos chiens soient mieux acceptés dans notre société. La question à laquelle je n'ai pas trouvé de réponse est... Comment faire prendre conscience aux propriétaires de chiens que ramasser les crottes est un acte d'hygiène et citoyen ? Car même le chien le mieux éduqué ne ramassera jamais ses besoins.



© Ilona Masson

Depuis 2003, la journée « Osez tous les métiers (JOM) » destinée aux élèves de 7^e à 9^e année scolaire (Harmos), a lieu en novembre.

Cette année, l'Administration communale de Saint-Prex a accueilli quatre filles et trois garçons.

Sur la photo de gauche à droite, Eliott Nix, Nora Hoxha, Valentine Diserens, Cyril Cotting, Cléa Quiblier et Mathis Franchini.

Le matin, ils ont découvert le Service de l'urbanisme, de la police des constructions et des infrastructures, la station de pompage du Vieux-Moulin, le réservoir de l'Epine ainsi que la STEP intercommunale au Coulet. Durant l'après-midi, ils ont été au Service administratif, au Service des finances, ainsi qu'au Secrétariat municipal. Sauf une enfant qui a été au Service de la voirie et des parcs durant tout l'après-midi.

Le thème de notre Balise étant l'énergie, nous leur avons posé quelques questions.

Selon ces jeunes, le mot énergie signifie : électricité et énergies naturelles (soleil, vent, etc...).

Pour améliorer la gestion de l'énergie à Saint-Prex, ils utiliseraient des énergies renouvelables, comme des éoliennes ou comme le photovoltaïque.

Les gestes qu'ils font déjà pour la protection de l'environnement sont : couper l'eau du robinet pendant qu'ils se lavent les dents et les mains et ne pas jeter les déchets par terre.

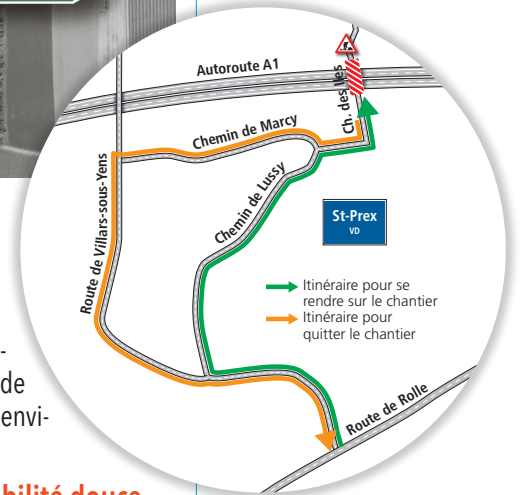
Les collaborateurs de la Commune ainsi que la Municipalité ont eu beaucoup de plaisir à les encadrer pendant cette journée et leur souhaitent plein de succès pour leur avenir.

Journée «Osez tous les métiers»

Ilona Masson



Passage supérieur des Iles



Le Pont du Chemin des Iles enjambant l'autoroute à la hauteur de la commune de Saint-Prex présente des signes de fatigue évidents. Déjà frappé depuis 2016 d'une interdiction de circulation aux camions de plus de 18 tonnes, ce pont sera finalement démolé et reconstruit au printemps prochain. Dès le mois d'octobre 2018, les travaux préparatoires à l'aménagement du chantier seront entrepris et une limitation de circulation mise en place.

Une partie des chemins de Lussy et Marcy seront ainsi mis en sens unique pour les camions. Ceux voulant accéder au chantier ne pourront donc circuler sur la route de Lussy que dans le sens de la montée. Pour quitter la zone de chantier, ils devront transiter par le chemin de Marcy et rejoindre la route cantonale de Villars-sous-Yens.

En 2019, les travaux sur le passage supérieur de Saint-Prex se dérouleront selon le calendrier suivant :

Janvier à mai 2019 : construction d'un pont provisoire.

Mai 2019 : basculement du trafic sur le pont provisoire et démolition du pont existant.

Mai à octobre 2019 : construction du nouveau pont.

Octobre à décembre 2019 : basculement du trafic sur le nouveau pont et démolition du pont provisoire.

Les grandes machines de chantier accéderont depuis l'autoroute. Une restriction de voie est prévue d'avril à octobre 2019 sur environ 1 kilomètre à proximité de l'ouvrage.

Mesure supplémentaire pour la mobilité douce

Dès janvier et jusqu'à fin mars, au vu du nombre important de transports planifiés, la partie faisant l'objet de la restriction pour les camions sera généralisée à tous les véhicules. Liée aux chantiers en cours, cette mesure est donc temporaire.

Pour le long terme, il est projeté d'installer des petits piquets marquant verticalement la présence de la bande piétonne. Ceci permettra d'abaisser la vitesse des véhicules tout en les ramenant au centre de la chaussée. Cette mesure, en faveur de la mobilité douce, permettra d'améliorer la sécurité des piétons.

Monsieur Roger Burri a décidé de laisser place à de nouvelles idées, des forces vives et des motivations intactes, selon ses propres termes. Entré à la Municipalité au 1^{er} janvier 2002 après 8 années passées au Conseil communal, le prénommé partira le 30 juin prochain. Au cours de son activité dans l'organe exécutif, Monsieur Burri s'est occupé du dicastère «*Domaines, voirie et sécurité publique*», soit principalement des dossiers en lien avec la sécurité et la nature.

Madame Barbara Regamey, en charge du dicastère «*Police des constructions et infrastructures*» a démissionné pour le 31 décembre 2018, après exactement 5 ans à la Municipalité, afin de relever un nouveau défi professionnel. Nous les remercions vivement pour leur engagement à la Municipalité et reviendrons dans un autre numéro

sur leur engagement en faveur de la collectivité publique.

Les électrices et électeurs sont appelés à désigner le dimanche 10 février prochain les personnes qui viendront compléter l'équipe municipale. Les femmes et hommes, intéressés par un engagement politique au sein de la Municipalité, peuvent faire acte de candidature d'ici au **lundi 17 décembre 2018** à 12h00 au plus tard, pour autant qu'ils :

- aient plus de 18 ans révolu
- soient domiciliés à Saint-Prex
- disposent des droits

Les personnes de nationalité étrangères doivent, de plus, résider dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins et en Suisse depuis 10 ans au moins.

Les candidats officiels seront appelés à présenter leur parcours et leurs motivations à la population le **mercredi 16 janvier 2019** à 19h30 à la salle de spectacles du Vieux-Moulin. Ainsi, les électrices et électeurs auront l'occasion de faire connaissance avec eux avant de glisser leur bulletin dans l'urne.

Si aucun candidat n'obtient la majorité des voix le dimanche **10 février 2019**, un deuxième tour sera alors organisé trois semaines plus tard, soit le dimanche **3 mars 2019**.

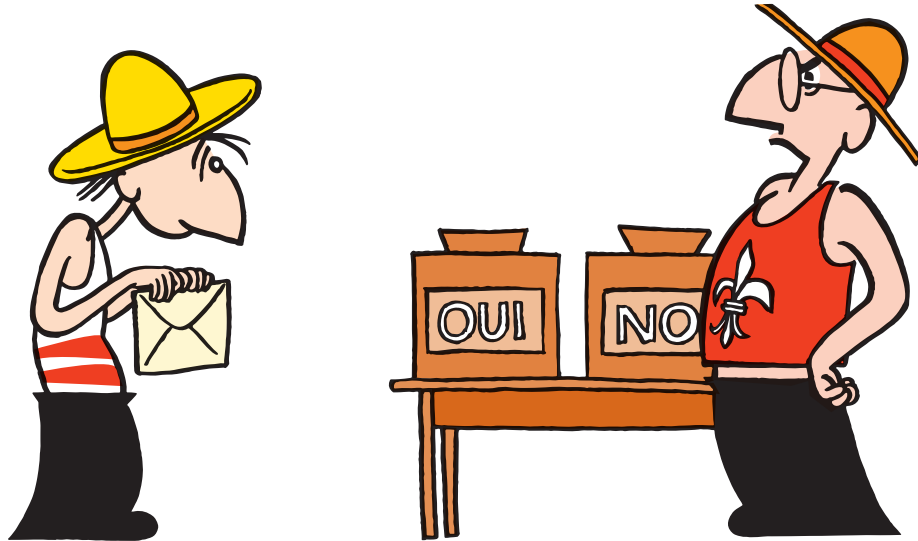
Le secrétariat municipal se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Élection complémentaire

Affaires communales

Le Bureau

Anouk Gäumann



Le Bureau du Conseil communal est composé de huit personnes: la secrétaire, Lydie Rochat, les deux scrutateurs, Antonio Todde et Marie-Claire Mamin, leurs deux suppléantes, Florence Porreca et Sandrine Pittolaz-Croutaz, l'huissier, Pierre Cosandey en poste depuis le mois d'octobre, la vice-présidente, Sylvie Fuchs, ainsi que la présidente, Anouk Gäumann. Nous sommes tous issus du Conseil communal, sauf la secrétaire et l'huissier.

Les séances du Conseil communal

Lydie Rochat prépare l'ordre du jour de chaque séance, rédige le procès-verbal de la séance précédente et les communique à l'ensemble des conseillers au plus tard cinq jours avant la séance à venir. Elle gère également la liste des excusés. Ensemble, la présidente et la secrétaire collaborent avec la Municipalité qui leur transmet les préavis. En tant que présidente, je prépare les séances du Conseil communal que je vais animer et compose les commissions qui seront chargées d'étudier les préavis, afin de partager équitablement le travail entre les Conseillers, ne pas surcharger celles et ceux qui siègent dans les commissions permanentes, ni les membres du Bureau. Sylvie Fuchs me représente quand je ne peux pas me rendre à une séance; nous fonctionnons avec une volonté réciproque de nous soutenir dans la tâche à accomplir.

Les votations

Depuis que le bâtiment administratif est en réfection, le dépouillement a lieu à la salle Mermet III du Centre du Vieux-Moulin. Le déroulement des votations est protocolé très précisément, voire à la minute près! Comme nous sommes beaucoup de nouveaux à nos postes respectifs –Sylvie Fuchs, Lydie Rochat, Pierre Cosandey et moi-même– je suis très reconnaissante à l'égard des scrutateurs et de leurs suppléants qui sont là depuis plusieurs

législatures et qui s'impliquent toujours autant dans leur fonction. Ils sont la clé du bon déroulement des votations.

Pour chaque votation, il y a trois vagues de dépouillements distinctes :

- Le premier lot comprend les enveloppes relevées par l'Administration communale jusqu'au vendredi précédent la date de la votation. Celles-ci sont ouvertes et les cartes de vote sont déjà scannées ; les enveloppes jaunes sont déposées dans une urne scellée. L'huissier a pour mission de venir chercher le matériel nécessaire pour le dépouillement. Il prépare la salle de votation pour le dimanche matin.
- Le deuxième lot correspond aux enveloppes relevées par l'huissier le dimanche matin avant 7h30 aux boîtes aux lettres de l'Administration communale, ainsi qu'à la case postale.
- Le troisième lot contient les enveloppes déposées entre 7h30 et 11h00 précises aux boîtes aux lettres de l'Administration communale. L'huissier s'assure de relever seulement les enveloppes déposées jusqu'à cette heure. A partir de 11h01, il est trop tard. Ce lot renferme également les enveloppes des personnes qui sont venues nous les apporter en personne et ce jusqu'à 11h00. A noter que nous sommes tenus d'assurer la présence d'un isoloir qui à ma connaissance, n'a plus été utilisé depuis longtemps.

Même si nous sommes équipés d'une machine qui ouvre les enveloppes, d'un scanner pour l'enregistrement des cartes de vote, le gros du travail reste le comptage et le recomptage, qui eux ne sont pas automatiques !

Enfin le Bureau fonctionne comme une équipe dans laquelle chaque membre peut faire des propositions pour améliorer son fonctionnement.



Pierre Cosandey, Antonio Todde, Sandrine Pittolaz-Croutaz
Florence Porreca, Marie-Claire Mamin



© Morges Région Tourisme

Né en 2014 avec le regroupement de l'office de tourisme de Morges et de La Sarraz, Morges Région Tourisme (MRT) vise à promouvoir l'ensemble du district de Morges. «*En mettant sur pied diverses actions promotionnelles dans le canton, en Suisse et à l'étranger*», précise sa nouvelle directrice Jacqueline Ritzmann.

Dès sa naissance, Saint-Prex a rejoint l'entité qui compte 55 communes membres. Parmi les 134 membres (communes, sociétés et prestataires) et les 70 supporters (des particuliers) de Morges Région Tourisme, il y a quatre Saint-Preyards: les domaines agri-viticoles de Bon Bocard et Terre-Neuve, les chambres d'hôtes «Aux 4 saisons», ainsi que l'Association Concerts

Classique Région Morgienne. Les membres de MRT bénéficient notamment d'une vitrine sur le site internet www.morges-tourisme.ch. Saint-Prex est également représenté au comité de MRT par notre municipal Stéphane Porzi qui en est le vice-président.

Les atouts de Saint-Prex

Actuellement, le terroir et la nature ont la cote auprès des touristes. Deux aspects que Saint-Prex propose, via notamment le sentier du Patrimoine rouge et blanc, des visites guidées, sur demande, du Bourg, des portes ouvertes, des marchés. Mais Saint-Prex, c'est aussi ses plages, son bourg médiéval, ses artistes qui s'exposent dans plusieurs galeries, ses spec-

tacles ou encore son église romane. Sans oublier que notre commune est parfaitement accessible, que ce soit par son port de la CGN, sa gare, ses arrêts de bus ou ses places de parc. Saint-Prex a donc de nombreux atouts à faire valoir. Son seul bémol, selon l'avis de Jacqueline Ritzmann, c'est que les gens de passage traversent la commune sans voir que le bourg médiéval vaut le détour. L'absence d'hôtels n'aide pas non plus, mais la possible ouverture de chambres d'hôtes à côté de l'horloge pourrait corriger ce manque.

Le dossier municipal «Maison de Tourisme» a été mis en attente depuis environ deux ans. Aujourd'hui la question se pose de savoir s'il est vraiment nécessaire d'avoir un point d'accueil supplémentaire dans le district. Toutefois, le reste du plan (chambres d'hôtes, mise en valeur du caveau, salle des mariages, promotion des produits du terroir) reste d'actualité. Affaire à suivre...

A qui profite la taxe de séjour?

Annuellement, chacune des 55 communes doit verser 3 francs par habitant et contribue ainsi, tout comme la taxe de séjour payée par les visiteurs à raison de 3 francs par nuit et par personne (attention, les hôtes d'Airbnb sont aussi tenus de reverser la somme perçue à MRT) au budget annuel de Morges Région Tourisme qui s'élève à 1 million de francs. Environ la moitié sert à promouvoir les manifestations locales et l'autre à payer les infrastructures et le personnel qui, lors de la belle saison se relaie 7/7 pour assurer les horaires d'ouvertures des deux points d'informations, à Morges et Bière.



© Morges Région Tourisme

Morges Région Tourisme

Fabienne Morand

Pour en savoir plus:
www.morges-tourisme.ch

La fanfare de la Verrerie en Corée

Sandrine
Pittolaz-Croutaz

Alain Loup



D'une simple question posée après les festivités du 100^{ème} anniversaire, «*et maintenant qu'est-ce qu'on fait ?*», Louis-Claude Pittet a répondu, «*nous pourrions aller en Corée du Sud*». Un souhait qui est devenu réalité du 2 au 17 août 2018.

La Corée du Sud c'est le pays de naissance de la talentueuse directrice de la fanfare, Mme Sooa Chung et c'est donc tout naturellement elle, avec l'aide de sa famille et de son frère Jae-Ho (Rex), qui a concocté un voyage magique, intéressant et bien sûr musical.

Le programme musical se devait d'être à la hauteur des ambitions de notre brass band. Deux programmes distincts ont été appris, joués et peaufinés lors des multiples répétitions ici à Saint-Prex. Puis le 2 août, les instruments sont partis avec les valises dans les soutes de l'avion et c'est le départ tant attendu par les 32 musiciens et musiciennes. S'il fait chaud en Suisse au départ, à l'arrivée en Corée du Sud la température est encore plus élevée (38 degrés) et l'atmosphère est

humide. La chaleur ne dérangera pas nos musiciens quand bien même trois des six concerts seront joués en plein air. C'est un tel bonheur de se produire pour un public qui est à l'image des Coréens du sud : chaleureux, prévenants et enthousiastes que la chaleur est très rapidement oubliée. Des œuvres telles que «*Sing, Sing, Sing*», «*Pirates des caraïbes*» et «*Horizons*», seront interprétées avec maestria.

Deux festivals de musique sont au programme. Le premier est le «*International Young Wind Festival*» qui a

lieu à Séoul. Puis sur l'île de Jéju située au sud de la Corée du Sud, quatre concerts seront donnés dans le cadre du «*Jeju International Wind Ensemble Festival*» sur diverses scènes. Les musiciens et musiciennes prendront le temps de visiter ce somptueux site volcanique inscrit au patrimoine de l'Unesco.

Alors que retenir de ce magnifique périple ? A la fois la superbe réception de Vetrobrass à la résidence de l'ambassadeur de Suisse M. Linus Von Castelmur, la petite larme de la directrice lors de l'ultime concert qui a ému tous les interprètes. Et au chapitre des anecdotes, utiliser les baguettes métalliques pour se régaler des plats locaux ne fut pas chose aisée.

Nous ne pourrions terminer cet article sans avoir une pensée émue pour M. Rudolf Kübler récemment décédé. Il était un fidèle soutien de Vetrobrass, mais alors quel rapport avec la Corée ? En 1953 et 1954, alors âgé de 24 ans, il était allé en Corée du Sud et du Nord dans le cadre de programmes de l'armée et des Nations Unies pour œuvrer pour la paix.



Sooa Chung

Sandrine
Pittolaz-Croutaz



L'amour de la musique et l'apprentissage de la flûte traversière ont conduit Mme Sooa Chung sur des

chemins inattendus, de sa naissance en Corée du Sud le 6 octobre 1971 à la direction de la fanfare de la Verrerie de Saint-Prex.

Nous allons découvrir ci-dessous son périple. Après son baccalauréat, elle atterrit en Suisse pour étudier la flûte traversière aux conservatoires de Genève et de Lausanne. Elle suit également par la suite une formation de directrice de fanfares et d'harmonies. Depuis 2001, elle dirige notre fanfare avec dynamisme, bonne humeur et compétences ; une baguette de fer

dans un gant de velours pour une musique de qualité et de haut niveau.

Modeste, elle ne vous dira pas avoir obtenu en 1997 le premier prix de Virtuosité à la flûte et le 1^{er} prix du grand concours de Gaston Crunelle, degré d'excellence.

Le voyage de cet été, avec la fanfare, l'a conduite sur ses terres d'origine. Un périple où elle a pu offrir à sa famille de magnifiques concerts empreints d'émotion.



© Pierre Corajoud

L'hiver est une saison magnifique pour découvrir les différentes silhouettes des feuillus qui se sont dévêtus. Chênes, tilleuls, marronniers, hêtres, érables, etc. dévoilent alors la géométrie harmonieuse décrite par leurs branches. Sous nos latitudes, la chute des feuilles est une stratégie de protection contre le froid et contre un dessèchement en lien avec l'évapotranspiration, alors que le système racinaire sur sol gelé n'arrive que difficilement à alimenter l'arbre en eau. Cela coïncide avec une période de repos pour l'arbre. En effet, alors que la respiration a lieu toute l'année, les autres fonctions ne sont réellement actives que du printemps à l'automne.

Ceux qui restent vêtus de vert

Il y a pourtant des exceptions à cette chute automnale au sol chez les feuillus, comme c'est le cas pour le chêne vert. D'origine méditerranéenne, cet arbre possède des feuilles lustrées qui possèdent une sorte de cire protectrice contre le gel et l'évaporation. Cela explique que l'essence reste vêtue en hiver, ses feuilles tombant au sol en toutes saisons après être restées plusieurs années sur l'arbre. La couleur vert olive de ses feuilles sonne comme un rappel esti-

val au cœur des froides journées d'hiver. Pensez-y, surtout que ce type d'arbres est présent à Saint-Prex autour de la place de jeu située près du port de Taillecou. Les conifères (pin, sapin, épicéa, cèdre, etc.) ont des feuilles en formes d'aiguilles qui possèdent les mêmes protections que celles du chêne vert. Voilà pourquoi ils ne sont jamais nus en hiver. À l'exception du mélèze qui possède une protection moindre. Après avoir viré à l'orange, ses fines aiguilles tapissent généreusement le sol.

Les bourgeons

Avant l'hiver, l'arbre s'est déjà préparé pour le printemps suivant en se parant notamment de bourgeons qui contiennent les feuilles et les fleurs de la saison prochaine. Ces bourgeons sont protégés du froid et des insectes par d'épaisses écailles superposées, couvertes de poils. Au printemps, ils gonflent et leurs écailles s'ouvrent sous la pression des réserves de sève. Profitez d'aller observer ceux des marronniers sur la Place d'Armes. D'une taille généreuse, ils sont reconnaissables à leur aspect poisseux.

Vêtus ou dévêtus

Pierre Corajoud

Si l'hirondelle fait le printemps, que fait-on pour l'hirondelle ?

Il n'est pas rare d'entendre beaucoup moins d'hirondelles que par le passé. Et bien c'est vrai et c'est même normal ! Notre comportement, nos habitudes et une certaine intolérance à leur égard, conjugués à la diminution du nombre d'insectes ne concourent pas à leur faciliter l'existence.

Si l'hirondelle de fenêtre est anthropophile, c'est-à-dire qu'elle partage et vit dans des lieux occupés par l'homme, l'homme n'est pas prêteur et ne tolère plus de partager son toit... ni même, et c'est plus ennuyeux... son avant-toit.

Affranchissons-nous de notre souci de propreté légendaire et accordons à cette charmante locatrice le droit d'élever sa famille. Ne lui interdisons pas de construire son nid en l'empêchant d'accéder à ces points d'accrochage que sont les avants-toits avec chevrons et une façade rugueuse en installant des treillis ou en tendant des filets.

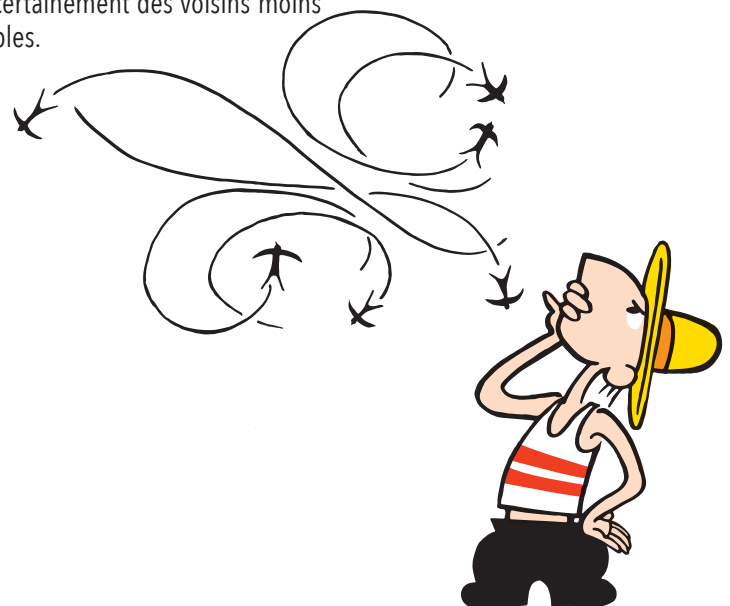
En effet, les façades qui abritent des colonies peuvent être facilement protégées des salissures (fientes) au moyen de planches de protection d'une largeur de 25 cm, à fixer 60 à 80 cm sous les nids.

Alors redevables, vos colocataires vous débarrasseront de nombreux insectes, égayeront vos petits matins de pépiements sympathiques et vous enchanteront de leurs chorégraphies aériennes.

Il y a certainement des voisins moins agréables.

Les hirondelles

Roger Burri



Une autre école et sport

Les jeunes plumes

Avec quelques élèves du Cherrat de 9^e et 10^e, nous avons profité d'une pause de midi pour jouer pendant quelques minutes au cadavre exquis sur le thème de Noël. Un cadavre exquis consiste à écrire une phrase, la cacher sauf le dernier mot qui devient le premier mot avec lequel le joueur suivant doit commencer sa phrase et ainsi de suite. Nous publions aussi deux poèmes qui font partie d'un travail d'écriture réalisé pour La Balise, au Cherrat en décembre 2016 par les élèves (10 VP2) de M. Bertrand Favre. Nous en avons déjà publié deux, en 2017, en voici deux autres.

► Pour cette année encore, les élèves du Cherrat sont très heureux de participer à La Balise de Noël.

►► Chouette! J'aime ouvrir les cadeaux à
 ►►► Noël. Nous voyons la neige
 ►►►► blanche. La neige est blanche dans les
 ►►►►► jardins, remplis de neige
 ►►►►►► blanche-Neige aime les
 ►►►►►►► pommes, sous le vent frais du
 ►►►►►►►► matin de Noël, il neige et le soleil
 ►►►►►►►►► brille comme les étoiles, les jolis flocons sont tombés.

Elsa, Julien, Maurane et Martin en 10 VG2; Jessica en 10 VP3, Andréa en 10 VP2, Maëlys et Melak en 9 VP1

Mon univers

Etoile du rire,
 Ciel du sourire.
 Planète heureuse,
 Ou mystérieuse.
 Une galaxie de facettes,
 Qu'elles soient drôles ou qu'elles soient bêtes,
 Se mélangeant en moi,
 Comme une fontaine de joie,
 C'est mon monde, c'est mon air,
 et c'est mon univers.

Fanny, décembre 2016

Poème de Noé

Je suis plutôt prêt à aider
 Mais je ne suis pas très musclé
 On me dit investi dans mon travail
 Mais c'est ce que les gens croient
 Je suis peut-être mystérieux
 Je suis peut-être trop curieux
 Je suis gentil
 Je suis petit
 Je ne pleure pas mais je ris
 Tout ça c'est ce qu'on me dit

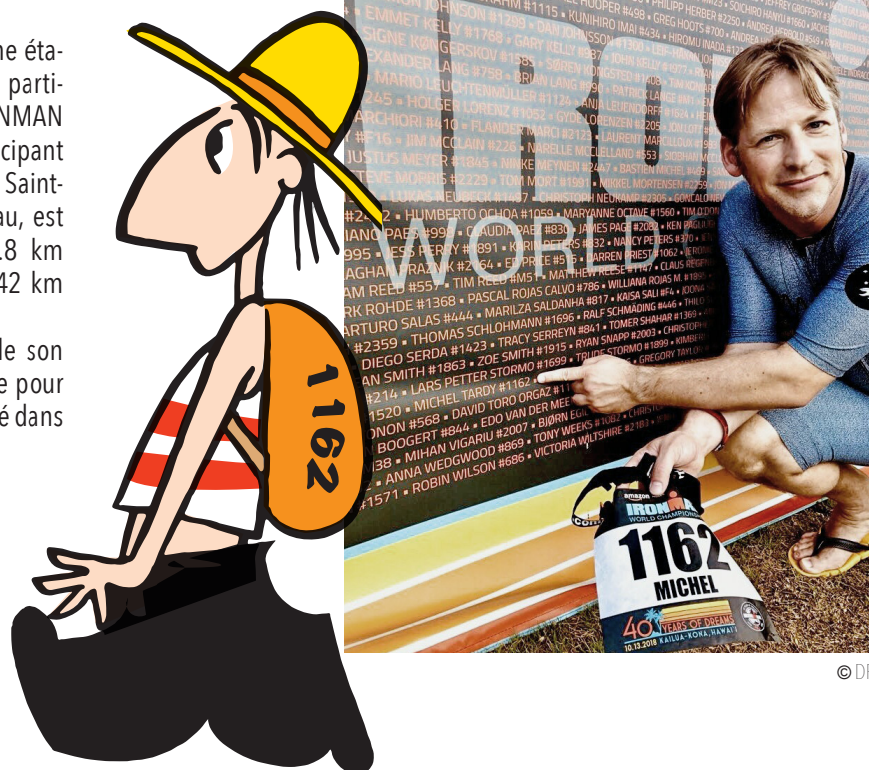
Noé, décembre 2016



Michel Tardy IRONMAN d'Hawaï Pierre-Alain Tardy

Notre fils, enfant de la commune établi actuellement à Londres, a participé à la légendaire course IRONMAN d'Hawaï. Son numéro de participant était le 1162, numéro postal de Saint-Prex. Cette course, de haut niveau, est composée de trois épreuves, 3.8 km de natation, 180 km de vélo et 42 km à pied.

Après un éclatement du pneu de son vélo et plus d'une heure d'attente pour se faire dépanner, Michel est arrivé dans les délais. Il l'a fait !





Les trois présents du Vent du Nord

Gutten son gikk til Nordavinden
Conte norvégien populaire
pour les enfants de 3 à 100 ans !

Traduit de l'italien par
Tiziana di Fluvio

La Norvège est un des pays les plus septentrionaux. Son froid hivernal et glacé semble durer une éternité. Là bas, le vent du nord souffle en continu recouvrant tout sous une épaisse couche de neige et de glace.

Il y a bien longtemps, au cœur de la forêt norvégienne, vivaient une femme très pauvre et son unique fils. C'était un brave enfant et lorsque sa maman tomba malade, il essaya de l'aider au mieux. Chaque matin, il allait à la cabane à provisions chercher de la farine pour en faire un peu de pain. Voyez-vous, ils étaient si pauvres que le pain était leur seule nourriture jusqu'au printemps. Alors que le petit garçon ramenait la précieuse provision, une rafale de vent du nord lui arracha le bol de farine et l'emporta dans les airs. Il dû alors retourner en prendre encore un peu mais alors qu'il descendait les escaliers, une nouvelle bourrasque emporta tout. Furieux, il maudit et injuria le vent du nord et décida d'aller le trouver afin d'exiger qu'il lui redonne sa farine.

Courageux, le petit viking se mit en route. Mais le chemin était long. Il marcha, marcha ... Quand enfin, il arriva à la caverne du vent du nord.

« Bonjour » cria le garçon.

« Bonjour » répondit le vent. « Que me veux-tu ? »

Le petit garçon rétorqua : « J'aimerais que tu me rendes la farine que tu m'as prise en sortant de la cabane. Nous en avons que très peu et si tu t'amuses à nous la prendre, nous n'aurons plus rien à manger jusqu'au printemps. »

Le Vent du Nord n'avait que peu de visites, il était heureux de voir le petit garçon. « Je n'ai point de farine », répondit le Vent du Nord. « Mais je peux te donner une nappe qui te donnera tout ce que tu désires. Il suffit que tu penses à ce que tu aimerais et la nappe te le donnera ». Le garçonnet était heureux et repartit montrer le joli cadeau à sa maman. Mais le chemin du retour était long et la distance ne pouvait être couverte en une journée. Il s'arrêta donc dans une auberge non loin de là.

À l'intérieur, on était sur le point de manger. Le petit garçon déplaça la nappe dans un petit coin tranquille et prononça les paroles qui lui avaient été suggérées par le Vent du Nord. À peine les avait-il prononcées qu'apparut sur la table un véritable festin. Ce spectacle n'échappa pas à la femme de l'aubergiste qui regardait la nappe magique. Une fois la nuit tombée, alors que tout le monde dormait, elle se faufila dans la chambre du petit garçon et échangea la nappe magique avec une autre à l'apparence identique. Lorsqu'il se réveilla, le petit pris la nappe et s'en retourna chez lui auprès de sa maman.

« Maman, maman, j'ai été voir le Vent du Nord. Quel honnête homme ! Il m'a donné une nappe magique qui nous

donnera ce que nous désirons, il suffit de prononcer les mots magiques. » Sa maman répondit : « Je le sais mon petit mais je ne crois que ce que je vois ». Le garçonnet sortit alors la nappe et prononça les paroles. Mais rien n'apparut. Absolument rien.

« Je vais retourner chez le Vent du Nord », dit le petit garçon en se remettant en route. Arrivé à la caverne, il salua le vent et lui expliqua que la nappe qu'il lui avait offerte ne l'avait pas aidé.

Le Vent du Nord répondit : « Je n'ai toujours pas de farine mais voici un mouton magique qui te donnera autant de pièces d'or dont tu en auras besoin ». Il te suffit de prononcer ces mots : « Oh mouton magique, donne-moi des pièces d'or ».

Le garçon remercia le Vent du Nord et s'arrêta à nouveau à la même auberge pour y passer la nuit. Il commanda quelque chose pour tester le mouton du Vent du Nord et des pièces d'or apparurent. Mais la femme de l'aubergiste guettait et elle décida qu'il lui fallait ce mouton. Alors, une fois l'enfant endormi, elle remplaça le mouton magique par un autre mouton qui lui, ne fabriquait pas de pièces d'or.

Le lendemain matin, le petit se remit en route et quand il arriva chez lui, il s'adressa à sa maman : « Maman, ce Vent du Nord est vraiment sympathique, il m'a donné un mouton qui crée des pièces d'or. Regarde un peu ».

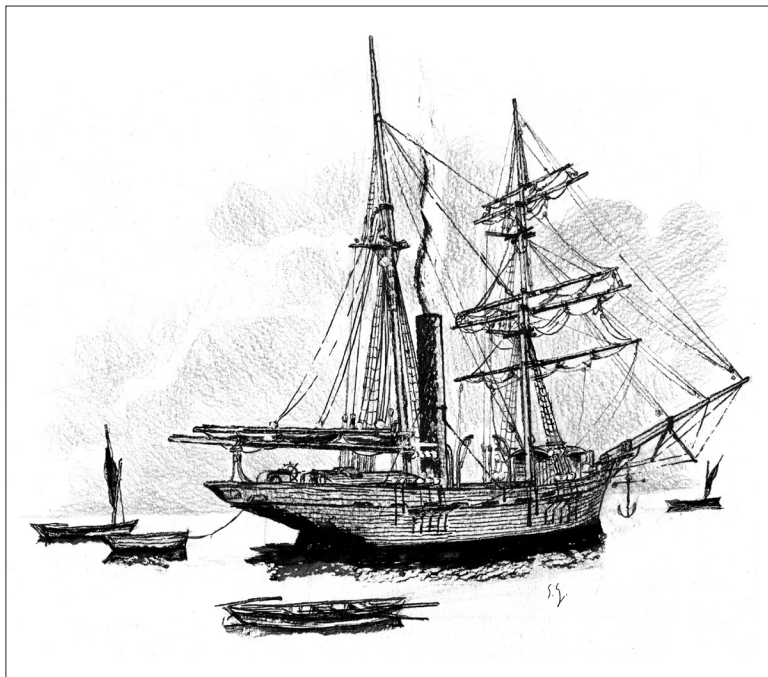
« Oh mouton magique, donne-moi les pièces d'or », mais bien évidemment, le mouton ne bougea pas même une oreille. Le garçon se remit alors en route une troisième fois et expliqua au Vent du Nord que le mouton ne servait à rien. « Je n'ai rien d'autre à t'offrir que ce vieux bâton. Si tu lui ordonnes en prononçant ces mots : bâton, oh mon bâton, tape !, celui-ci donnera des coups jusqu'à ce que tu lui ordonnes d'arrêter. »

Le garçonnet passa à nouveau la nuit à l'auberge mais cette fois-ci en ayant quelques doutes sur la femme de l'aubergiste. Il fit donc semblant de s'endormir sur son lit. La vilaine femme comprit que le bâton devait être également spécial et elle alla pour s'en emparer. À ce moment, le garçon bondit en s'écriant, « bâton, oh mon bâton, tape ! ». Le bâton, docile, commença donc à rouer de coups la méchante aubergiste. Elle se mit à crier et supplia d'arrêter le bâton en promettant de rendre la vraie nappe et le mouton magique. En entendant ceci, le petit garçon ordonna au bâton de cesser.

C'est ainsi que le petit retrouva ses cadeaux magiques. Le garçon et sa maman n'eurent plus jamais faim, les pièces d'or du mouton servirent à construire une belle maison chaude et confortable pour se défendre des froides rafales du Vent du Nord.

Sébastien Godard

Anne Devaux



© Sacrebleu productions

Qui a illustré la couverture? Le dessinateur Sébastien Godard, Saint-Prey par amour. Mi-breton, mi-lorrain comme Victor Hugo et la comparaison s'arrêtera là, Sébastien Godard, qui n'a aucun lien de filiation avec Jean-Luc à Rolle, est né à Kinshasa. Le petit garçon y grandit jusqu'à ses huit ans puis rentre dans l'hexagone, à Metz, en Lorraine. Mais Sébastien à peine sorti de l'adolescence quittera la maison pour suivre des études d'art au Luxembourg et à Bruxelles.

Il devient dessinateur d'animation et pendant des années il voyage, d'une production cinématographique à l'autre. Ce grand rêveur globe trotter animé de l'intérieur, s'est arrêté à Saint-Prex, un rivage inattendu pour ce marin d'eau salée. Mais qui décide où l'amour le retient? Certainement pas Sébastien qui confie, «*je me suis inventé une vie sédentaire et familiale, ce qui est nouveau aussi*». Pour l'artiste qui frise la quarantaine, «*sédentaire, Léman, famille*»,

ne sont pas des mots synonymes de «*statique et immobile*». Avec sa compagne, Ariane Cornaz, il sont parents de trois enfants en quatre ans. L'ainé, Rémi, de 5 ans et les jumeaux, Simon et Annick, âgés de 8 mois, animent sa vie, par exemple, raconte-t-il, «*la semaine dernière, Simon a brouté un de mes dessins*».

Vous voulez savoir si Sébastien a du talent? Jetez un oeil au film «*Tout en haut du monde*» auquel il a participé et appelez avec l'héroïne sur le «*Norge*», un navire conçu et dessiné par lui et vous savez maintenant que Sébastien est talentueux et passionné de bateaux.

Vous voulez rencontrer Sébastien? En fait, «*je serais super content d'organiser un cours de dessin*», annonce-t-il.

En attendant, allez faire un tour du côté du <https://sebgodard.myportfolio.com/>



© DR

Gibus et les «*chauchinettes*»

Barbara Regamey



© Barbara Regamey

Un «*bon type*», serviable et généreux, Gilbert Viret – *Gibus de son petit nom* – est resté presque deux décennies au service de notre commune. Paraplégique depuis son AVC en 2015, peu avant sa retraite, «*Gibus*» est chouchouté à la résidence de la Gottaz à Morges. Vif d'esprit et doté d'un humour indéfectible, il accueille ses visiteurs avec un sourire espiègle. A vrai dire, ce sont majoritairement des visiteuses, car les enseignantes du Chauchy lui sont fidèles! Gilbert les appelle tendrement «*mes chauchinettes*».

«*Electron libre*» du Chauchy

Il se souvient avec plaisir de son travail comme concierge au Chauchy,

où il habitait au dernier étage. Les enseignantes pouvaient compter sur lui pour l'illumination de leurs calendriers de l'avent, le vin chaud des soirées des parents et pour la cuisson de la célèbre soupe de la chantée. Breveté fédéral en électricité et surnommé «*électron libre*» dans ce contexte, il assurait également l'éclairage public et la fourniture «*du jus*» pour toutes les manifestations. Il adorait la camaraderie avec l'équipe de la voirie et le fontainier. Gilbert reçoit volontiers pour refaire le monde et raconter l'histoire de notre village autour d'un café!

Duo de crème chocolat-orange (4 verrines)

Crème au chocolat

2,5dl lait
15g maïzena
40g sucre
25g cacao en poudre
50ml crème entière

Crème à l'orange

4 jaunes d'œuf
100g sucre
20g maïzena
2 oranges: jus + pulpe
25dl jus d'orange
1 noisette de beurre

Mettre lait, maïzena et cacao dans une casserole. Chauffer doucement, remuer constamment jusqu'à épaississement. Retirer du feu, ajouter la crème. Mettre au frais. Mélanger tout le jus avec le sucre. Battre les jaunes, mélanger avec la maïzena et ajouter le jus. Chauffer à feu doux. Lorsque le mélange commence à épaissir, retirer du feu, ajouter le beurre. Mettre au frais.

Verser la crème au chocolat (en réserver 4 cc) dans les verrines, ajouter la crème à l'orange. Mettre une cuillère de crème au chocolat sur chaque verrine, faire des spirales avec un bâtonnet. Mettre au frais avant de servir.



La recette des Paysannes Vaudoises

Depuis 2009, nous avons l'habitude de le voir durant l'été. Or cette année, il sera parmi nous jusqu'en août 2019, pour assurer la charge de Curé modérateur de l'Unité pastorale (UP) la Venoge-l'Aubonne, en l'absence de l'Abbé Guy Jeanmonod qui a pris un temps sabbatique au Canada.

Cette fonction, il l'a déjà exercée durant 10 ans à Paris, en tant que prêtre français. Il y a fait ses études universitaires, jusqu'à l'obtention de deux doctorats en droit français et en droit canonique ainsi qu'un Master en Sciences Politiques. Puis, il est parti en mission au Congo Brazzaville.

En quoi consistent les tâches d'un curé modérateur ?

« Ma charge de curé modérateur consiste à veiller sur la vie, l'organisation et le fonctionnement de l'UP et de l'équipe pastorale qui reposent sur la conception de l'Église établie en un lieu, comme Peuple de Dieu, Corps du Christ et sacrement du Salut.

Nommée par l'évêque diocésain, ladite équipe participe à l'exercice de la charge qui m'est confiée. Elle se répartit les

tâches en tenant compte des vocations, des compétences et des charismes respectifs de ses membres, avec une attention particulière portée à l'annonce de l'Évangile.

De ce fait, j'exerce cette mission dans un esprit de communion et de synodalité, en collaboration avec d'autres prêtres, des diacres et des laïcs, notamment les secrétaires de l'UP (qui coordonnent le travail administratif et l'action pastorale à Rolle et à Morges), les agents pastoraux, les catéchistes, les sacristains, les visiteuses et d'autres laïcs bénévoles.

Tout ce travail quotidien, je le vis dans la dynamique de la foi, de la vocation sacerdotale et du service, à l'image du Christ Serviteur. Je dois faire preuve de souplesse pour gérer les imprévus, non rythmés et prenants, mais souvent très touchants, dans la perspective de l'option préférentielle pour le pauvre.

Sans avoir la prétention de vouloir tout dire, voilà en quoi consiste mon ministère. Je le vis avec joie, dans un élan missionnaire et avec un réel plaisir d'être parmi vous ».



Père Charlemagne Doré
Arlette Coulon

À travers les Évangiles, nous découvrons que la nativité de Jésus vient comme une invitation à se mettre en marche et à se rassembler.

Quand Jésus voit le jour, il est entouré de ses parents, Marie et Joseph. Dans l'étable où ils se trouvent, il y a aussi du bétail, qui symbolise la présence du règne animal.

Puis, nous retrouvons les mages, hommes représentant la sagesse et

la royauté. Ils ont suivi une étoile qui brillait plus que les autres, signe que les astres aussi sont de la fête.

Il y a également les bergers, hommes vivant en marge, qui quittent leurs paturages pour se rendre à l'étable. Ils sont avertis par les chants des anges, qui symbolisent la vie céleste.

Le miracle de Noël, c'est le rassemblement du ciel et de la terre autour de la naissance de Jésus. Une naissance

qui symbolise la vie, l'amour, l'espérance et la paix. Une naissance qui est comme un cadeau pour tous.

A chacune et chacun, nos Eglises souhaitent un Joyeux Noël et une année 2019 bénie.

Les deux paroisses

Renaud Rindlisbacher
Diacre

Jean Burin des Roziers
Prêtre

Nonagénaires et vie de la Commune

Marc Moret

Arlette Coulon



© Richard Favre

Marc Moret à 90 ans, est une figure emblématique de Saint-Prex, de par son métier et les nombreuses associations auxquelles il a appartenu. Toute sa vie, son maître mot a été l'activité !

A la ferme des Saugettes à Saint-Prex où sa famille s'est installée en 1910, l'ouvrage ne manque pas. Il faut être à la fois, agriculteur, viticulteur et éleveur de bétail !

En 1944, à l'âge de 15 ans, il entre à la Verrerie de Saint-Prex où il apprend à fabriquer des pièces. Il n'aura de cesse de se perfectionner. Il se souvient particulièrement, qu'en 1960, alors qu'il est contremaître de brigade, de son séjour

de 6 mois en Allemagne, où il étudie la conduite des fours à régénération « HEYE ». Quelle fierté à son retour, d'être nommé contremaître des machines !

Son métier est devenu une passion. Il a presque été surpris en 1993 de prendre sa retraite après 49 ans et 3 mois de fidélité ! Plus de la moitié de sa vie !

Parallèlement, il a été Conseiller communal durant 16 ans. Il a participé à la vie associative : la Société de tir - couronné deux fois roi -, le Conseil de l'Abbaye de l'Union et les Pompiers. Avec certains des membres, de 1969 à 1988, il fit presque le tour du monde en passant par les Canaries, la Chine, la Thaïlande, l'Afrique du Sud, les Galapagos, le Népal, l'Inde et bon nombre de régions françaises.

Pendant de nombreuses années, il choisit sa maman, tombée malade. Avec toutes ces occupations, il ne lui reste guère de temps pour aller au bal ou courir la prétentaine.

Malgré de francs succès, il ne choisit aucune des belles, « pour éviter de faire de la peine ».

Son âge avançant, ses amis lui conseillent de modérer ses efforts. Il apprécie leur bienveillance.

Toutefois, un jardin demande à être entretenu régulièrement. Les récoltes n'en seront que meilleures ! Il veille aussi sur son parchet de vignes au chemin de la Damaz.

« Pour souffler mes 90 bougies, tous ceux que j'aime, ma famille et mes amis étaient présents. Je suis vraiment gâté ! » conclut-il avec un sourire radieux.

Max Amrein

Arlette Coulon

Max Amrein et son épouse me reçoivent dans leur bel appartement. Ils s'y plaisent beaucoup car ce dernier a été choisi en raison de la proximité des commodités, tels que magasins, poste, pharmacie, médecins et surtout près de la gare.

« Le jour où je ne pourrai plus conduire, le train me permettra toutes formes d'évasions, que ce soit pour les rendez-vous médicaux ou les loisirs ! Mais il déplore que les jeunes avec leurs oreillettes en permanence avec leur téléphone interdisent tout échange. C'est dommage ! »

En 1957, il se marie avec une belle saint-galloise, Rose Marie. De cette union naissent à Lausanne, en 1958, Doris, en 1962, Evelyne puis en 1964 Olivier. Plus tard, 6 petits-enfants agrandiront la famille.

Tous les deux vivent à Saint-Prex depuis 1992 car Saint-Prex est un village accueillant où il fait bon vivre ! disent-ils en chœur.

Ce nonagénaire, depuis le 20 novembre dernier, a toujours été un adepte de la marche.



© Daniel Mosini

« Maintenant, je fais le contraire de ce que j'ai promis lors de mon mariage : c'est mon épouse qui est devant et moi...derrière ! »

Bon pied, bon oeil

De sa profession d'orthopédiste, il parle à l'envi. Lucernois d'origine, il fait son apprentissage de technicien en orthopédie à Schaffhouse. Puis, il est employé chez Kern à Lausanne.

Tout n'est que louanges en soulignant la reprise d'une boutique à la Rue de l'Ale à Lausanne et d'un atelier Rue de la Borde où il fabrique, sur mesure, tout ce qui peut concourir aux mieux être de ses clients : attelles, prothèses, soutiens plantaires, bas à varices et même des corsets avec le concours de son épouse, styliste ! « Encore maintenant, j'ai besoin d'inventer des articles. Ce métier me colle aux fesses » s'exclame-t-il avec un rire sonore et joyeux.

De nos jours, l'orthopédie a bien changé puisqu'on trouve ces articles préfabriqués dans des catalogues de vente par correspondance.

Le manque d'activité lié à son âge engendre de l'ennui. Toutefois, jouer du piano et se remémorer ses voyages en Guadeloupe, en Italie et Espagne lui offrent une douce évasion.

Mon plus beau cadeau de la vie : avoir toujours mon épouse à mes côtés !

Prochainement, ensemble, ils iront à la cathédrale de Lausanne écouter Nabucco.

André Martin a fêté à quelques jours près, ses 60 ans de mariage avec Annette et ses 90 ans au printemps dernier.

André et Annette dégagent une joie de vivre qui semble être directement en lien avec la générosité qu'ils ont produite toute leur vie autour d'eux.

Né en 1928, André Martin fait son apprentissage en commerce en 1948. A cette époque, on y apprenait la sténo et la dactylo «avec des résultats pas fameux» avoue-t-il. En revanche, pour ce qui est des chiffres, il en a très tôt la passion et l'habileté. Annette le revoie à l'époque où la comptabilité se faisait dans des grands livres et «tout calculer de tête».

Mais il n'y a pas que les chiffres dans la vie, la grande affaire reste l'amour.

Retour sur l'année 1955. André vit à Bussigny et travaille à la Caisse d'Epargne et de Crédit de Renens. Annette vit et travaille à Yverdon. Lui, est Routier, la catégorie des aînés des Eclaireurs. Annette est Eclaireuse, «régulièrement, on avait besoin d'hommes forts alors les Routiers venaient nous aider et c'est à ce moment là qu'on a commencé à se fréquenter» raconte-t-elle, laissant souvenirs couler à flot dont la Java d'André, «je reconnaissais le bruit de loin: pout putputput».

Puis le mariage, en 1958, et l'installation du couple à Bussigny «dans un cinq pièces spacieux mais peu confortable pour un loyer de 190 francs!», se souvient André. Trois enfants naissent et en 1968 la petite famille arrive à Saint-

Prex où André Martin prend la direction de la seule banque du village, la Caisse d'Epargne et de Crédit, sis dans la rue du Pont-levis, à deux maisons de l'ancienne forge, là où aujourd'hui se trouve «La Belle Suisse».

Parmi les souvenirs d'André, il y en a un qui date de 1975. Ce jour-là, un homme entre en trombe dans l'agence avec un casque intégral sur la tête. L'apprentie a juste le temps de se cacher et André appuie sur l'alarme qui retentit dans tout le quartier. Le forgeron alerté, court à la banque armé d'une barre en fer. L'homme casqué, effrayé par le bruit et le forgeron n'a pas demandé son reste. Bien qu'il n'ait pas oublié l'inquiétude du moment, avec Annette, il rit encore de la chute de l'histoire!

Il a terminé sa carrière au siège de la Banque à Lausanne. Puis, à la retraite depuis 1993, il s'est mis au service des autres au sein de la Société philanthropique de l'Union, entre autres. Annette n'était pas en reste dans ce domaine, à l'Entraide familiale.

Avez-vous un petit message spécial à partager avec nous ?

«De la reconnaissance pour tout ce que la vie nous a donné et pour tout ce que nous pouvons encore faire; pour nos enfants, nos amis et ceux qui nous entourent. Le bilan est positif et nous avons de la chance de bien s'entendre tous les deux.»

André Martin

Anne Devaux

© Anne Devaux



L'ouvrage "La rivière au fil de l'eau et du temps" a pu être réalisé grâce au soutien financier, entre autres, de la commune de Saint-Prex. Vous le trouverez en prêt à la bibliothèque communale.

La rivière a mille visages. La rivière a mille noms. Pour chacun de nous, elle évoque quelque chose, une part de notre enfance, des moments joyeux ou tristes, un écoulement sans fin, immémorial, inexorable de l'eau et du temps, comme celui de notre propre vie. Chaque rivière est unique. Chaque rivière est singulière. Chacune a sa particularité, ses caractéristiques, ses spécificités comme gravées à jamais dans son ADN aquatique. Depuis l'aube des temps, elle a façonné notre territoire, érodé des montagnes, creu-

sé des vallées, créant l'indescriptible trame bleue dans notre paysage. Depuis plus de 20 ans, les auteurs et les photographes de ce livre parcourent inlassablement les rivières de Suisse. Laissez-vous guider pour une balade dans la région du Boiron de Morges, par ceux qui oeuvrent jour après jour pour conserver et valoriser cet extraordinaire patrimoine naturel et culturel. Vous verrez le paysage se transformer au fil des glaciations et des générations humaines, vous découvrirez des monuments archéologiques insoup-

connés, là sous vos pieds, au bord d'une autoroute ou perdus dans une gravière, vous pourrez accompagner la truite au cours de toute sa vie dans la rivière, ou l'omble chevalier dans les profondeurs du Léman. Le temps de la lecture de ce livre, vous ferez partie de cette équipe de scientifiques à la découverte de l'extraordinaire biodiversité des cours d'eau. (Payot)

Editions: Rossolis

La rivière au fil de l'eau et du temps



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la bibliothèque communale sera fermée du samedi 22 décembre à 11h30 au samedi 5 janvier 2019, réouverture lundi 7 janvier 2019

L'Entraide familiale a déménagé et cherche un/e comptable

Nous sommes heureuses de vous annoncer le déménagement de notre bureau au Vieux-Moulin où nous nous sommes installées depuis le 26 novembre dernier.

Le Comité de l'Entraide familiale de Saint-Prex et environs cherche un ou une comptable bénévole.

Vous aimez les chiffres et vous possédez de bonnes connaissances en comptabilité? L'ordinateur de l'Entraide sera à votre disposition, vous pourrez organiser votre travail à votre convenance et vous participerez aux séances du comité.

Intéressé/e? renseignements au bureau de l'Entraide ou auprès de Madame Pierrette Golay 021 806 16 81

Entraide familiale

Pour en savoir plus:
www.entraide-st-prex.ch

Commerçants, artisans

Natech Bâti-Services

Alain Jouffrey

Pour en savoir plus:
www.natech.ch



Cédric vous expliquera comment concilier confort et écologie en protégeant vos économies !

© Cédric Rieben

Artisan de la transition énergétique et directeur de Natech Bâti-Services, Cédric Rieben, Saint-Preyard de souche, 46 ans, marié et père de deux enfants, a commencé par un CFC d'électricien, une base solide pour progresser dans la maîtrise des techniques du bâtiment, en particulier le chauffage, la régulation et la ventilation. Après avoir enchaîné plusieurs expériences et obtenu des brevets fédéraux et cantonaux dans différentes techniques, il reprend Natech en 2010 pour mettre en valeur sa polyvalence, seul ou en coopération avec d'autres maîtres d'ouvrage. Il conquiert une clientèle variée : des régies pour du « *facility management* » qui leur évite les tracas de l'entretien de leurs immeubles ; des communes dont Saint-Prex et surtout les particuliers.

Sa force ? Changer l'installation de votre villa dans la journée : démontage, tubage et remise en route compris.

Son secret ? une parfaite maîtrise des techniques et des produits qu'il propose : les chaudières, rarement au mazout (de moins en moins, si pas d'autre solution) et plutôt

à gaz ainsi qu'à pellets. Ceux-ci, produits par le bois de la région, peuvent vous chauffer en restant neutres en CO₂. Cependant, Cédric privilégie de plus en plus les pompes à chaleur alimentées par des panneaux solaires photovoltaïques, une solution climatiquement neutre qu'il a d'ailleurs installé à son domicile pour associer le geste à la parole.

Les difficultés ? Convaincre un client qui revient d'*Habitat et Jardin* avec un prix « *foire* » qu'une installation plus écologique sera également plus économique dans la durée. Le prix d'achat plus élevé est compensé par le coût du combustible (faible ou même nul si on produit l'électricité de sa pompe à chaleur). Et de plus, on déduit les subventions cantonales. Pour satisfaire les nouveaux critères cantonaux, Cédric s'est lancé dans une nouvelle formation. Convaincu par l'abandon progressif des énergies fossiles ainsi que par l'économie circulaire, manger local fait aussi partie de ses habitudes !

Bols chantants tibétains

Marie-Sophie Jouffrey

www.toit-du-monde.com
www.bols-chantants-tibetains.ch

Rue de la gare 1
1162 Saint-Prex
078 623 67 36

Le leitmotiv de Verona c'est, « *Osez L'entrer* », pour découvrir une boutique insolite, hors du temps, pour vous faire plaisir ou faire plaisir à quelqu'un, une véritable caverne d'Ali Baba ! Verona vous accueille avec le sourire et vous prodigue des conseils en toute simplicité.

Une belle énergie se dégage de ce lieu où un premier espace est dédié à des articles accessibles à tous et issus de l'artisanat népalais et tibétain, vêtements, bijoux, objets décoratifs... Le deuxième espace est plutôt consacré aux initiés qui sont intéressés par le bien-être, l'évolution de soi. On y trouve des objets comme des livres, des jeux de cartes, de l'encens, des articles pour le thé et surtout une collection impressionnante de bols tibétains... Et enfin, plus on avance plus on a l'impression de quitter le monde extérieur pour se connecter à son monde intérieur, et au fond de la boutique, protégé des regards, on découvre un espace « *soins et méditation* ». C'est en 1995 que Verona se rend au Népal pour la première fois faire du trekking, elle est attirée par cette culture

sans savoir ce qu'elle va découvrir. Elle est touchée par des paysages magnifiques, des gens simples en costume traditionnel, une vie paisible, une belle énergie et se sent, « *chez elle* ». Elle reprend le cours de sa vie mais une voie s'est ouverte et dix ans plus tard, elle retourne au Népal où on lui propose de suivre une formation de « *bols chantants* ». Depuis, elle y retourne une à deux fois par an.

Cela fait la troisième année qu'elle a ouvert son magasin à Saint-Prex et qu'elle rapporte des objets d'artisanat qu'elle achète elle-même sur place car elle veut de la qualité et surtout de l'authentique. Elle déplore que cela devienne de plus en plus difficile à trouver car il y a une invasion de marchandise chinoise due à la mondialisation dont souffre aussi le Népal.

Toujours au service de la personne et du bien-être, sa vocation aurait été de devenir infirmière, elle propose des objets décoratifs mais aussi de protection, du textile et des articles pour nettoyer et harmoniser la maison et elle a élargi son offre avec de la porcelaine japo-

naise pour le thé. Elle pratique des soins énergétiques avec les bols chantants tibétains qu'elle a appris à faire chanter depuis plus de douze ans.

En ces temps de stress, pour vous ressourcer, vous pouvez aussi découvrir sa passion, Verona offre des concerts de bols, le prochain aura lieu le **15 décembre** (12h - 14h et 16h) et chaque dernier mardi du mois, elle organise des méditations. Alors, poussez la porte et laissez-vous enchanter par cet Univers !

© Marie-Sophie Jouffrey





Cabane à sucre

D'une fleur de lys à l'autre

Karine Logodin
Fanny Viret

Pour plus d'info et contact
avec Fanny Viret:
www.jardindusousbois.com

Enfant de Saint-Prex, y ayant vécu toute sa jeunesse, Fanny Viret a suivi les traces de sa mère en se formant comme assistante en pharmacie, puis physiothérapeute. En 2003, le temps d'un été, elle devient guide de randonnée équestre au Québec. Conquise, elle y retournera chaque été et finira par s'y installer en 2008, troquant le drapeau rouge à fleur de Lys de ses racines pour le fleurdelisé bleu et blanc de sa contrée d'adoption. Elle y rencontrera son « Jules » et ils mettront dès lors tout en œuvre pour se bâtir une vie en accord avec leurs valeurs, dans l'espoir de laisser une empreinte positive sur les plans écologique et humain tout en vivant simplement mais confortablement.

Autoconstructions au cœur des Epinettes

Jules est propriétaire d'un terrain forestier de 53 hectares. Ils investissent dans une scie à ruban et deviennent des défricheurs-constructeurs, pratiquant tous les métiers: bûcheron, opérateur de moulin à scie, architecte, menuisier, plombier, électricien, maraîcher... Ils construisent à deux toutes les infrastructures nécessaires à la réalisation de leur rêve: atelier, serres, maison, poulailler, cabane à sucre pour la confection du sirop d'érable, abris pour leurs chevaux. En parallèle, ils créent de grands jardins, plantant bleuets, framboises, ail et légumes variés.

A 6 000 km de Saint-Prex, Fanny a mis ses pas dans les traces de son père, Charles Viret, Saint-Preyard connu pour son activité de jardinier-horticulteur. La différence majeure au Québec réside dans la durée réduite de l'été. La nature s'adapte merveilleusement! Tout pousse à une vitesse folle et parvient à temps à maturité, obligeant les travailleurs de la terre à suivre son rythme effréné. L'hiver sonne alors le temps d'un repos bien mérité.

**La somato-psychopédagogie (SPP) est une approche centrée sur les liens entre le corps, le mouvement, l'action et la pensée.*

Rencontres et agrotourisme

Jules et Fanny ont à cœur de partager leur lieu de vie qu'ils considèrent comme un coin de paradis. Les gens sont invités à venir les rencontrer pour un séjour à la ferme afin de découvrir leur philosophie et leur mode de vie. Les visiteurs peuvent être logés au Camp du lac, petit chalet rustique attendant à la cabane à sucre. L'endroit est paisible et enchanteur, de quoi découvrir un Québec authentique. Fanny propose des séances en somato-psychopédagogie* aux personnes désireuses de s'offrir un temps privilégié pour s'ancrer dans l'instant, aller à la rencontre d'elles-mêmes et se relier à la nature généreuse des lieux.



Fanny, Jules et Filou devant leur maison

Agenda de décembre 2018 à mars 2019

16

Décembre

Je 21, 7h, **Messe aux lumignons suivie d'un temps de confession**, Église catholique de Saint-Prex

Ve 21, 12h, **Chantée de Noël**, Place de l'horloge. Org.: Ecoles.

Sa 22, 20h, **5^e loto**, Vieux-Moulin. Org.: Groupement des lotos.

Di 24, 18h, **Messe des familles avec crèche vivante**, Église catholique de Saint-Prex

Di 24, 24h, **Messe de minuit**, Église catholique de Saint-Prex

Di 25, 10h, **Culte de Noël avec le chœur mixte de Saint-Prex**, Temple de Saint-Prex.

Lu 25, 11h, **messe du jour de Noël**, Église catholique de Saint-Prex

Janvier

Sa 5, 21h, **Bal du P'tit Nouvel An**, Vieux-Moulin. Org.: Jeunesse de Saint-Prex.

Je 10, 20h, **Soirée avec Serge Molla sur « Martin Luther King »**, Salle Mermet, Vieux-Moulin.

Sa 12 et Di 13, **Spectacle de danse**, Vieux-Moulin. Org.: Ecole de danse de La Côte.

Di 27, 9h15, **Culte**, Temple de Saint-Prex.

Di 27, **Match aux cartes**, Vieux-Moulin. Org.: Amical du CIBEST.

Février

Sa 9, **Soirée annuelle**, Vieux-Moulin. Org.: Club d'accordéonistes L'Aurore.

Me 14, **Repas spectacle pour la Saint-Valentin**, Vieux-Moulin. Org.: Commission culturelle.

Di 17, 10h, **Culte**, Temple de Saint-Prex.

Di 17, 17h, **Concert Trio Lemaniya**, Vieux-Moulin. Org.: CCRM.

Je 21, 20h, **Soirée avec Marc Subilia sur son livre « Où vont tes pas ? »**, Salle Mermet, Vieux-Moulin.

Mars

Sa 9, 20h30, **Bal tango argentin**, Vieux-Moulin. Org.: La Milonga bella.

Sa 16, **Soirée annuelle**, Vieux-Moulin. Org.: Fanfare de la Verrerie de Saint-Prex.

Di 17, 17h et 20h, **Concert de l'Ensemble vocal de poche**, Temple. Org.: CCRM.

Me 20, 16h, **Troc de printemps**, Vieux-Moulin. Org.: Mme Virginie Bugnon.

Je 21, 9h, **Ventes de confitures**, Coop de Saint-Prex. Org.: Entraide familiale de Saint-Prex.

Di 24, 9h15, **Culte**, Temple de Saint-Prex.

Ve 29 et Sa 30, 20h, **Soirée annuelle**, Vieux-Moulin. Org.: Chœur Mixte.

Impressum

Equipe de rédaction :
des Saint-Preyards bénévoles

Municipale responsable :
Carine Tinguely

Administration :
journal@st-prex.ch

Rédactrice en chef :
Anne Devaux, Saint-Prex

Mise en page :
Marlyse Dutoit, Saint-Prex

Dessins :
Atelier UBU, Lausanne

Impression :
Imprimerie Hermann SA, Morges

Concours photos 2019

Suite au succès des éditions des années précédentes,
la Municipalité a le plaisir de lancer
un nouveau concours photos sur le thème de :

« Saint-Prex en couleurs »

Le concours étant ouvert à toute personne souhaitant y participer,
n'hésitez pas à nous transmettre vos plus beaux clichés
à l'adresse suivante : concoursphotos@st-prex.ch
Règlement et conditions générales disponibles
sur notre site internet : www.saint-prex.ch.

